

SÉANCE ordinaire

Le 9 mars 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 9 mars 2015, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais, et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoît Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

150309.040 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant les points suivants :

- Approbation – Publication du rapport du vérificateur externe;
- Nomination – Maire suppléant;

ORDRE DU JOUR

1. PRIÈRE - OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Recommandation de paiement – Construction L.F.G Inc. – Poste de pompage PP-2PM – Décompte progressif # 2 ;
 - 4.3 Recommandation de paiement – Sani-Sable LB Inc. – Réfection des rues Furlotte, E.-M.-Little, Des Pionniers et Comeau – Décompte progressif # 3 ;
 - 4.4 Prolongement de l'aqueduc secteur Newport – Mandat à la firme TETRA TECH QI Inc. - Demande d'autorisation pour réaliser un projet assujéti à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement ;
 - 4.5 Fête Nationale du Québec 2015 - Demande d'assistance financière ;
 - 4.6 Signataires – Protocole Tournoi Loisir-Adulte 2015 ;
 - 4.7 Signataires – Tournoi Bout souffle 2015 ;
 - 4.8 Signataire – Entente Premiers répondants - Agence de la santé et des services sociaux GIM ;
 - 4.9 Demande d'appui – Mobilité régionale FTQ-Construction ;
 - 4.10 Demande d'appui – Avril est le mois de la jonquille ;
 - 4.11 Appui – Projet « Domaine des bâtisseurs » ;
 - 4.12 Appui – Coopérative d'habitations ;
 - 4.13 Recommandation de paiement- Société de chemin de fer de la Gaspésie ;
 - 4.14 Vente pour taxes 2015 – Autorisation et mandats ;
 - 4.15 Vente équipements excédentaires – Travaux publics 2015 ;

- 4.16 Appui – Reconduction du programme Accès-logis ;
- 4.17 Ville de Chandler – Gestionnaire du Centre de services partagés ;
- 4.18 Adhésion – Unité régionale loisir et sport Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine ;
- 4.19 Escalier Gaspésie – Positionnement de la Ville de Chandler ;
- 4.20 Octroi de contrat – A. Brousseau et Fils Ltée – Enrochement.
- 5.
 - 5.1 Finances
 - 5.2 Développement sportif, culturel et récréotourisme
 - 5.3 Travaux publics
 - 5.4 Incendie
 - 5.5 Urbanisme et de l'environnement
 - 5.6 Administratif
- 6. PROPOS DU MAIRE
- 7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 7.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.041 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

150309.042 APPROBATION – PUBLICATION DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser le directeur général à publier le rapport du vérificateur externe concernant le contrôle interne des pratiques au service des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.043 NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu de nommer à titre de maire suppléant madame Marie-Claire Blais pour la période du 1^{er} mars 2015 au 31 octobre 2015.

Il est également résolu que le maire suppléant soit et est autorisé à représenter la ville de Chandler au conseil des maires de la MRC du Rocher-Percé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.044 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de décembre 2014 représentant pour le journal des achats un montant de 13 207.27 \$ et de 42 470.18 \$ pour le journal des achats en lot et pour le mois

de février 2015 représentant pour le journal des achats un montant de 481 471.11 \$ et de 82 287.74 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.045 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION L.F.G INC – POSTE DE POMPAGE PP-2PM – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF # 2

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture de construction LFG Inc. au montant total de 58 126.60 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux d'aménagement au puits d'eau potable du poste de pompage PP-2PM et ce, selon le décompte progressif # 2 en date du 10 décembre 2014 de la firme BPR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.046 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – SANI-SABLE LB INC RÉFECTION DES RUES FURLOTTE, E.-M.-LITTLE, DES PIONNIERS ET COMEAU – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF # 3

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture de Sani Sable LB Inc. au montant total de 47 209.48 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux de réfection des rues Furlotte, E.-M.-Little, des Pionniers et Comeau et ce selon le décompte progressif # 3 en date du 1 décembre 2014 de la firme BPR.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

150309.047 PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC SECTEUR NEWPORT – MANDAT À LA FIRME TETRA TECH QI INC. - DEMANDE D'AUTORISATION POUR RÉALISER UN PROJET ASSUJETTI À L'ARTICLE 32 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu ce qui suit :

Que la firme TETRA TECH QI Inc. soit mandatée pour soumettre au ministère du développement durable, Environnement, Faune et Parcs la demande d'autorisation requise pour la réalisation du prolongement du réseau d'aqueduc sur la route 132 près du viaduc secteur Newport;

Que la Ville de Chandler approuve les plans concernant le prolongement de la conduite d'aqueduc dans le secteur ouest de Newport;

Que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soit et est autorisé à signer tous les documents requis, pertinents et

nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.048 FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2015 - DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que madame Louise Meunier, coordonnatrice culturelle, soit autorisée à formuler, pour et au nom de la Ville de Chandler, une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.049 SIGNATAIRES – PROTOCOLE TOURNOI LOISIR-ADULTE 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente à intervenir entre la ville de Chandler et le Tournoi Loisir-adulte qui se tiendra du 25 au 29 mars 2015 au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.050 SIGNATAIRES – TOURNOI BOUT SOUFFLE 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le protocole d'entente à intervenir entre la ville de Chandler et le Tournoi Bout Souffle qui se tiendra du 13 au 15 mars au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.051 SIGNATAIRE – ENTENTE PREMIERS RÉPONDANTS - AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX GIM

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Chandler l'entente des premiers répondants à intervenir entre la municipalité de Chandler, le Centre de

Communication Santé (CCS), l'entreprise ambulancière et l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.052 DEMANDE D'APPUI – MOBILITÉ RÉGIONALE FTQ-CONSTRUCTION

ATTENDU que depuis quelques années, notre région est l'hôte de plusieurs projets, toutefois malgré la mise en œuvre de ces derniers, les travailleurs et travailleuses de la région ont peine à se trouver un emploi ou sont laissés-pour-compte;

ATTENDU que plusieurs entreprises provenant de l'extérieur et exécutant des travaux de construction préfèrent privilégier leurs travailleurs et travailleuses plutôt que d'embaucher localement;

ATTENDU qu'on a pu constater ce problème sur quelques chantiers où un nombre de travailleurs et provenant de régions autres que la nôtre sont venus y travailler;

ATTENDU que le but n'est pas d'empêcher les travailleurs et travailleuses de l'ensemble de la province de venir travailler mais de privilégier les travailleurs et travailleuses locaux pour l'économie locale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que la municipalité de Chandler appuie la FTQ-Construction et l'ensemble de ses syndicats affiliés afin de trouver des pistes de solutions à la mobilité régionale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.053 DEMANDE D'APPUI – AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu ce qui suit :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.054 APPUI – PROJET « DOMAINE DES BÂTISSEURS »

CONSIDÉRANT que le promoteur d'un projet intitulé « Domaine des bâtisseurs » demande à la Ville de rendre disponible les services publics pour que son projet puisse voir le jour;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler est prête à appuyer le ce projet aux conditions suivantes :

1. Dépôt d'un plan de lotissement;
2. Dépôt d'une étude de sols;
3. Dépôt de plans professionnels;
4. Émission d'un permis de construction.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu que la Ville de Chandler s'engage à amener les services publics à l'emprise des terrains concernés par le projet intitulé « Domaine des bâtisseurs » aux conditions ci-dessus

mentionnées et dès que les travaux de construction seront entamés.

Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.055 APPUI – COOPÉRATIVE D'HABITATIONS DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT que la Coopérative d'habitations des aînés de Chandler demande à la Ville de rendre disponible les services publics d'aqueduc et d'égout pour que son projet puisse voir le jour;

CONSIDÉRANT que les travaux requis pour amener les services sont évalués à 150 000 \$

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que la Ville de Chandler s'engage à amener les services publics à l'emprise du terrain concernés par le projet Coopérative d'habitations des aînés de Chandler dès que les travaux de construction seront confirmés et dès que les conditions établies par le service d'urbanisme seront respectées.

Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.056 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - SOCIÉTÉ DE CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement de la facture 1497-AUTOM au montant de 20 855.66 \$, toutes taxes incluses, et de la facture 1500-AUTOM au montant de 114.98 \$, toutes taxes incluses, à la Société de Chemin de fer de la Gaspésie pour l'entretien des passages à niveau et de la passerelle piétonnière et cyclable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.057 VENTE POUR TAXES 2015 – AUTORISATION ET MANDATS

VU les dispositions des articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes concernant la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que ce

Conseil, après avoir pris connaissance de l'état produit par le trésorier, ordonne au directeur général, monsieur Roch Giroux, de procéder à la vente des immeubles à l'enchère publique, au bureau du conseil situé au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler, et ce, après avoir respecté toutes les prescriptions de la Loi.

Il est également résolu que le directeur général soit autorisé à s'adjoindre des services de monsieur Claude Grenier, notaire, pour effectuer les recherches de titres et préparer les désignations, suivant les prescriptions du Code civil, des immeubles qui seront mis en vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier, le tout selon les prescriptions des règles de loi qui s'appliquent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.058 VENTE ÉQUIPEMENTS EXCÉDENTAIRES – TRAVAUX PUBLICS 2015

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour la vente du véhicule AUTOCAR WH GMC ACL 1993, pour pièces uniquement;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu de vendre le véhicule, AUTOCAR WH GMC ACL 1993, au soumissionnaire le plus offrant conforme, monsieur Jacques Roy, pour un montant total de 1 500 \$, toutes taxes incluses.

Soumissionnaires	Prix de la soumission (TTC)
Mariano Degarie	500.00 \$
Dean Boyle	778.50 \$
Yan Duguay	1 000.00 \$
Luc Dunn	1 000.00 \$
Jacques Roy	1 500.00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.059 APPUI – RECONDUCTION DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC

ATTENDU que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable;

ATTENDU que des ménages de notre municipalité de Chandler ont des besoins de logements abordables;

ATTENDU que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

ATTENDU que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

ATTENDU que la reconduction et le financement adéquat du programme AccèsLogis est nécessaire à la poursuite du développement du logement social et communautaire;

ATTENDU que le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement;

ATTENDU que ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets; plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme;

ATTENDU que le programme AccèsLogis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu ce qui suit :

Demander au gouvernement du Québec de maintenir et de financer adéquatement un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins et aux réalités de l'ensemble du territoire québécois;

Demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur 5 ans dans AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année.

De transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Martin Coiteux, et au ministre des Finances, M. Carlos Leitao.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.060 VILLE DE CHANDLER – GESTIONNAIRE DU CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du Technocentre TIC informe la Ville que lors de l'assemblée ordinaire du 15 décembre dernier, il a été résolu que cet organisme allait remettre la gestion du centre de services partagé à la ville de Chandler, et ce en date 1^{er} mars 2015 ;

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler est propriétaire de ce bâtiment ;

CONSIDÉRANT que le créneau des technologies de l'information et des communications fait partie du plan stratégique de développement de la ville ;

CONSIDÉRANT que le secteur des TIC est dynamique, créatif et en constante évolution ;

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler se démarque et se positionne de plus en plus comme une ville branchée.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu ce qui suit :

Que la Ville confirme son intention de conserver ce service à Chandler et accepte la gestion du bâtiment et des espaces de location.

Il est également résolu que le directeur général soit autorisé à signer tout document, pertinent requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.061 ADHÉSION – UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT GASPÉSIE-LES-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que la Ville de Chandler adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 432 \$, sans taxes, représentant le coût de la cotisation annuelle;

Il est également résolu que la Ville de Chandler délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport madame Louise Meunier, coordonnatrice culturelle et monsieur Benoît Cayouette, conseiller.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.062 ESCALE GASPÉSIE – POSITIONNEMENT DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que lors du lac à l'épaule tenu le 16 janvier dernier, monsieur Stéphane Ste-Croix, directeur d'escale Gaspésie, affirmait qu'il n'y aurait jamais de bateaux de croisière au port de

Chandler puisque les capitaines de bateaux refusent de défrayer le coût supplémentaire de mazout occasionné par un détour pour accoster à Chandler ;

CONSIDÉRANT qu'une entente signée par trois municipalités en 2008 prévoyait des escales des petits et des moyens bateaux de croisières à Chandler;

CONSIDÉRANT qu'il y a environ trois (3) ans la ville de Chandler a décidé d'augmenter sa cotisation annuelle au projet « Escale Gaspésie » de 5 000 \$ à 20 000 \$ afin de démontrer son réel intérêt pour l'accueil de petits et moyens bateaux de croisières;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler et les deux (2) paliers du gouvernement ont investi des sommes substantielles pour la réalisation du « Circuit des bâtisseurs » afin d'augmenter son offre récréotouristique;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler a investi dans l'élaboration et la préparation d'outils promotionnels visant à vendre Chandler comme destination vacances;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que ce Conseil demande au conseil d'administration d'Escale Gaspésie de respecter l'entente initiale signée en 2008 par les trois (3) maires en poste et de considérer Chandler comme destination privilégiée pour les petits et moyens bateaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.063 OCTROI DE CONTRAT – A. BROUSSEAU ET FILS LTÉE – ENROCHEMENT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour l'enrochement de l'émissaire de la rivière Grand Pabos;

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que ce Conseil octroi le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit A. Brousseau et Fils Ltée, pour un montant total de 16 665,63 \$,

toutes taxes comprises, pour les travaux d'enrochement de l'émissaire de la rivière Grand Pabos Nord.

SOUSSIONNAIRE	COÛT (TOUTES TAXES COMPRISES)
A. Brousseau & Fils Ltée	16 665.63 \$
Laurier Hamilton et Fils Ltée	19 545.75 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

150309.064 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Luc Legresley propose la levée de l'assemblée à 21h00.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier